



Rentrée reportée dans le sud suite à la crise hydrique.

Absence d'informations

Le SNES a appris par la presse que la rentrée serait reportée au 12 janvier dans les établissements scolaires du sud de l'île. Alors que notre organisation syndicale est majoritaire dans le second degré, nous n'avons été destinataires d'aucune information sur les modalités de reprise jeudi. D'ailleurs pourquoi avoir choisi cette date ? Les conditions de sécurité seront-elles réunies jeudi ?

Alors que la crise de l'eau peut avoir des conséquences sanitaires et que toute reprise devra s'accompagner de mesures de précautions adaptées, le comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) rattaché auprès du Vice-rectorat n'a ni été ni convoqué, ni consulté ni informé. La santé des élèves mais aussi des personnels et plus largement de toute la communauté éducative, dont le Vice-rectorat est responsable en tant qu'employeur, est pourtant en jeu. Mais il est vrai que le Vice-rectorat nous a clairement indiqué sa position lors de la commission paritaire du 7 décembre dernier.

Report de la rentrée au 12 janvier ?

A cette occasion, le Vice-rectorat nous a fait savoir que nous ne parlerions plus de CHSCT tant que le SNES-FSU ne se désolidariserait pas du SNUipp-FSU et de son responsable qui est aussi secrétaire du CHSCT. Il est hors de question de céder à ce chantage. Le SNES constate que la formation des membres du CHSCT pourtant imposée par la réglementation de même que la visite du lycée de Chirongui votée en séance en novembre ont été reportées aux calendes grecques. Est-ce là aussi un effet du mouvement mené par le SNUipp que le SNES a eu l'audace de ne pas désapprouver ?

En l'absence d'informations, qu'il nous soit permis de douter que toutes les conditions sont bien réunies pour reprendre le 12 janvier. Nous devons en particulier évacuer tout risque sanitaire. Le Vice-rectorat aurait tout intérêt à faire enfin jouer son rôle au CHSCT pour le bien de toute la communauté éducative. En tous cas le SNES prendra ses responsabilités.

Rattrapage exclu

Le SNES dénonce un manque d'anticipation de la part du Vice-Rectorat. Le 28 novembre dernier le préfet interdisait le lavage des voitures et le remplissage des piscines. Le 16 décembre, le communiqué de la SMAE annonçait la mise en place des tours d'eau dans le sud. Malgré ces avertissements, il a fallu attendre le jeudi 5 janvier pour avoir un communiqué du Vice-Rectorat sur le report de la rentrée au 12 janvier. Pourquoi ne pas avoir préparé les mesures prévues pour jeudi 12 suffisamment à l'avance pour que la rentrée puisse se tenir à la date prévue ?

Dans ces conditions, demander que les collègues rattrapent les cours perdus est inacceptable. Jouer sur la culpabilisation des collègues n'est pas une méthode alors qu'ils ne sont en rien comptables des aléas climatiques ni des retards d'anticipation. Si le Vice-rectorat se soucie tellement du bien des élèves, qu'il intervienne de manière déterminée au plus haut niveau pour que le nombre d'élèves par classe de collège et de lycée baisse de 27 actuellement à 22, comme c'est le cas en Guyane, qu'il fasse en sorte de rétablir l'attractivité en faisant appliquer les propositions du SNES afin que les postes créés

dans le second degré soient pourvus à la rentrée 2017 par des titulaires et non par un nombre croissant de contractuels.